



Hydrocotyle fausse-renoncule

(*Hydrocotyle ranunculoides*)

Interventions de gestion de l'Hydrocotyle fausse-renoncule dans le bassin versant du Bourret

Syndicat mixte de rivières Côte-Sud

■ Syndicat créé en 2001 en tant que porteur du contrat de rivière des bassins versants du Bourret et du Boudigau sur 22 communes situées dans le sud des Landes (40).

■ Principales actions :

- restaurer et entretenir des cours d'eau dans le respect du bon fonctionnement et de la qualité des écosystèmes aquatiques, notamment en réalisant des ouvrages (épis, seuils et protection de berges) adaptés aux sites ;
- conserver et restaurer les zones d'expansion de crues ;
- gérer les espèces exotiques envahissantes ;
- réaliser des suivis de la qualité de l'eau et contribuer à améliorer la diffusion des données et la recherche des sources de pollutions ;
- contribuer à l'atteinte du bon état écologique en conciliant les usages existants sur les bassins versants ;
- préserver le patrimoine écologique des annexes hydrauliques et des milieux humides en lien avec le cours d'eau.

■ Contact : Magali Costa - costa-smrbb@wanadoo.fr.

Site d'intervention

■ Le syndicat intervient sur le ruisseau de Cousturet colonisé par *Hydrocotyle ranunculoides* faisant partie du bassin versant du Bourret. Long de 7 km, le Cousturet traverse les communes de Tosse, Saubion et Angresse. *Hydrocotyle ranunculoides* est également présente dans deux plans d'eau à proximité du cours d'eau situés au lieu-dit Lagrollet sur la Commune de Saubion.

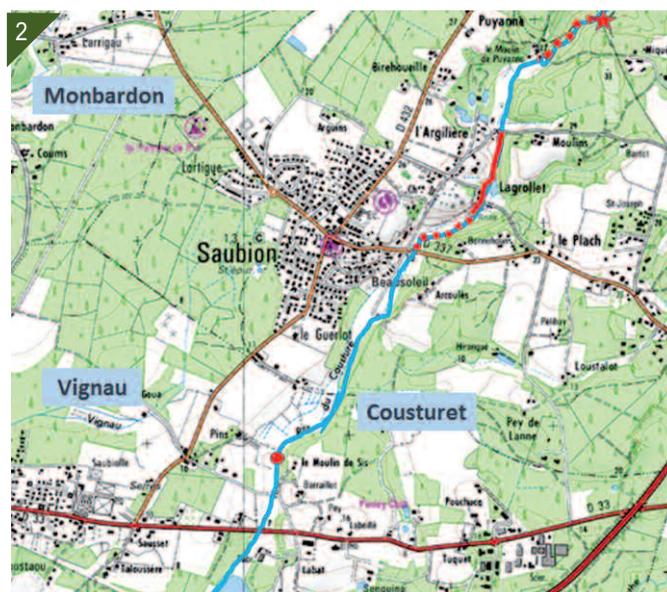
■ Linéaire colonisé : 4 km de cours d'eau dont :

- 830 mètres colonisés entre 10 et 20 % ;
- 400 mètres colonisés entre 70 et 90 %.

■ Le reste du linéaire est colonisé de façon éparse.

■ Propriétés privées : ruisseau en secteurs boisés et pâturages, plan d'eau de 5 000 m².

■ Zone classée en partie en réservoir biologique au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, identifiée dans le SDAGE 2010-2015.



© SMRBourret-Boudigau

1- 2- Sites d'intervention.

Légende

- Linéaire colonisé entre 10 et 20 %
- Linéaire colonisé entre 70 et 90 %
- ★ Source de colonisation
- Site colonisé isolé

Nuisances et enjeux

■ La présence d'*Hydrocotyle ranunculoides* a été confirmée le 15 octobre 2012 par le conservatoire botanique national Sud-Atlantique lors d'une analyse de terrain sur le ruisseau du Cousturet. Le 18 octobre 2012, une prospection de terrain a permis de localiser la source de colonisation dans deux plans d'eau privés sur la commune de Tosse.

■ Impacts écologiques

■ Développement massif de la plante conduisant à un ralentissement des écoulements qui favorise l'ensablement et bloque le transit sédimentaire.
■ Impact sur la disponibilité en lumière, menace de disparition des espèces aquatiques autochtones (callitriches, menthes aquatiques, etc.).

■ Impacts sur les activités

■ Comblement du plan d'eau de loisir, impact possible sur l'activité de pêche.
■ Accès difficile au ruisseau pour les animaux avec impact sur le pacage (problème de visibilité du plan d'eau et du réseau hydrographique).
■ Impossibilité de pratiquer la pêche liée à l'absence de poissons dans le milieu.

Interventions

■ Dès 2012, le syndicat mixte a mis en place un arrachage manuel d'*Hydrocotyle ranunculoides* sur le réseau hydrographique afin de gérer au mieux sa colonisation.

■ Arrachage manuel

■ Réalisé par 4 agents.
■ Un unique passage pour la première année d'intervention en juin 2012.
■ Poursuite de l'arrachage manuel en 2013 en 5 passages du 5 juin au 28 octobre.

■ Outils utilisés :

- gants en néoprène (constatation de démangeaisons dues au contact direct avec *Hydrocotyle ranunculoides*) ;
- waders ;
- seaux servant à récolter ;
- barque pour stocker les plantes arrachées.

■ Installation de deux barrages filtrants

■ Composés de grillages sur les exutoires pour contenir les zones fortement colonisées et protéger le réseau hydrographique aval :
- un barrage au niveau de la source de colonisation, sur un affluent du Cousturet, en amont de sa confluence, permettant d'isoler le secteur amont ;
- un barrage au niveau du trop-plein de l'étang au lieu-dit Lagrollet, sur le bâti de l'ancien moine, permettant d'isoler le second foyer ;
■ Entretien des grilles indispensable, réalisé 1 à 2 fois par semaine.

■ Gestion des déchets

■ Dépôt des volumes extraits sur une parcelle forestière, déjà utilisée pour le stockage de la jussie (commune de Soorts Hossegor). Aucune reprise n'a été constatée sur ce site de dépôt.



3- Herbiers d'*Hydrocotyle ranunculoides*.
4- Zone colonisée par *Hydrocotyle ranunculoides* avant interventions.

Résultats et bilan

■ Résultats

- Arrachage d'*Hydrocotyle ranunculoides* sur les 4 km linéaires de cours d'eau : 20,55 m³ en 2012 et 6,5 m³ en 2013.
- Diminution estimée à 80 % de la densité des herbiers d'hydrocotyle et du recouvrement.
- Malgré les actions d'arrachage et l'installation de filtres, une nouvelle zone colonisée en aval, dans les Barthes d'Angresse.
- Observation fin 2012 d'une bouture de cette espèce sur le Boudigau amont, au niveau du barrage flottant présent en aval proche du Marais d'Orx (information communiquée à la réserve naturelle du Marais d'Orx). Pas de nouvelle observation en 2013.

■ Bilan

- Diminution observée du recouvrement et des secteurs colonisés par *Hydrocotyle ranunculoides*.
- Quantité arrachée en baisse significative : 5,14 m³ par km en 2012 contre 1,62 m³ par km en 2013.
- Herbiers d'hydrocotyle moins denses.
- Avantages de la mise en place d'interventions précoces :
 - faibles quantités de plantes arrachées ;
 - arrachage manuel facilité et sélectif : impact moindre sur les plantes autochtones qui sont préservées et qui peuvent concurrencer le développement d'espèces invasives ;
 - arrachage dès l'arrivée des premières pousses permettant de limiter la formation d'herbiers monospécifiques de grande ampleur ;
 - arrachage manuel plus adapté car pas de seuil de volume de plante à atteindre pour intervenir contrairement à l'arrachage mécanique : aucune inertie d'intervention pouvant favoriser l'apparition de nouveaux foyers de colonisation.
- Arrachage 2012 : pénibilité importante car conditions d'intervention difficiles. Eau froide, niveau d'eau très haut (1 m) avec implantation de l'hydrocotyle au fond du lit. Zone difficile d'accès pour le véhicule de chantier.
- Arrachage 2013 : quantités extraites moindres, traitement précoce dès le mois de juin et zone accessible jusqu'au mois de septembre.
- Importance de l'entretien des grilles, et des passages réguliers, surtout après de fortes précipitations (apport de boutures provenant du plan d'eau Lagrollet).

■ Bilan humain et financier

- Nombre de jours/agent important mais nécessaire au regard des quantités arrachées, pour contenir l'espèce et éviter sa propagation sur l'ensemble du réseau hydrographique.

Coûts des interventions de gestion.

Année	2012	2013	TOTAL
Nombre de jour/homme	36	31,5	67,5
Coût global (€)	6 840	5 985	12 825



5- Bouture d'*Hydrocotyle ranunculoides*.
6- Trop plein de l'étang Lagrollet envahi par l'*Hydrocotyle* avant la mise en place des barrages.



Perspectives

- Poursuite de l'arrachage manuel sur l'ensemble du linéaire et des zones concernées. Mise en place d'actions d'arrachages précoces, dès que les niveaux d'eau le permettent, la plante ne craignant pas le froid et développant une biomasse très rapidement.
- Maintien et entretien des filtres pour éviter au maximum le bouturage.
- Poursuite de la veille sur le milieu aquatique pour recenser les nouveaux foyers de colonisation et intervenir dès la détection de l'espèce pour limiter son développement.
- Mise en place d'un suivi de la parcelle de dépôt d'*Hydrocotyle ranunculoides* pour surveiller d'éventuelles repousses.
- Suivi de l'évolution de la surface colonisée par *Hydrocotyle ranunculoides*.
- Réflexion sur la gestion de l'espèce dans l'étang de Lagrolet (privé) présent à proximité. Sensibilisation des propriétaires afin d'obtenir un engagement de gestion et proposer un éventuel partenariat.

Valorisation des actions

- Information des élus lors des comités syndicaux et des riverains.
- Diffusion de l'expérience de gestion auprès des élus et des services communaux.
- Rapport de stage.

Rédaction : Sandra Fernandez, Irstea et Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN



7- 8- 9 Barrages filtrants.

Pour en savoir plus

- www.riviere-bourret-boudigau.fr
- SMRBB. 2013. Note explicative des interventions de gestion d'*Hydrocotyle ranunculoides*. 3 pp.

